



KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE
51 rue de Saint Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09
Site internet : www.kpmg.fr

Erytech Pharma S.A.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013
Erytech Pharma S.A.
60 avenue Rockefeller - Bâtiment Adénine - 69008 Lyon
Ce rapport contient 36 pages
Référence : SPY/VM



KPMG AUDIT RHONE ALPES AUVERGNE
51 rue de Saint Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 76 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 76 09
Site internet : www.kpmg.fr

Erytech Pharma S.A.

Siège social : 60 avenue Rockefeller - Bâtiment Adénine - 69008 Lyon
Capital social : € 555 895

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Erytech Pharma S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

Les notes «Reconnaissance des produits des subventions» et «Essais cliniques» exposent les règles et méthodes comptables relatives au traitement en compte de résultat des subventions et du coût des essais cliniques.

Dans le cadre de notre appréciation sur les règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

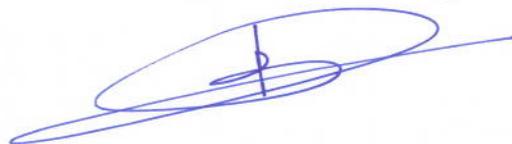
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs de capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 28 avril 2014

KPMG Audit Rhône Alpes Auvergne



Gaël Dhalluin
Associé

Bilan Actif

Période du 01/01/13 au 31/12/13

ERYTECH PHARMA

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	109 177	94 900	14 277	29 593
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	109 177	94 900	14 277	29 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	337 674	308 028	29 646	36 474
Autres immobilisations corporelles	1 011 123	567 544	443 579	509 067
Immobilisations en cours	20 000		20 000	40 000
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 368 797	875 572	493 225	585 541
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	682 481	100 607	581 873	79 670
TOTAL immobilisations financières :	682 481	100 607	581 873	79 670
ACTIF IMMOBILISÉ	2 160 455	1 071 080	1 089 375	694 804
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	138 238		138 238	115 983
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	138 238		138 238	115 983
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	429		429	
Créances clients et comptes rattachés	87 192		87 192	
Autres créances	1 716 965		1 716 965	998 675
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 804 586		1 804 586	998 675
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				1 000 000
Disponibilités	15 112 523		15 112 523	6 875 115
Charges constatées d'avance	101 067		101 067	148 841
TOTAL disponibilités et divers :	15 213 590		15 213 590	8 023 956
ACTIF CIRCULANT	17 156 414		17 156 414	9 138 614
Frais d'émission d'emprunts à étaler				1 484 932
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	19 316 869	1 071 080	18 245 790	11 318 350

Bilan Passif

Période du 01/01/13 au 31/12/13

ERYTECH PHARMA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 555 895	555 895	315 355
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	42 335 338	17 767 715
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(22 295 938)	(20 284 544)
Résultat de l'exercice	(6 478 994)	(2 011 394)
TOTAL situation nette :	14 116 301	(4 212 868)
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	14 116 301	(4 212 868)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	763 607	878 607
AUTRES FONDS PROPRES	763 607	878 607
Provisions pour risques		106 665
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		106 665
DETTES FINANCIÈRES		11 000 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		30 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 000	773 240
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	15 000	11 803 240
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		1 274 243
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 524 652	361 257
Dettes fiscales et sociales	829 988	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		164 201
Autres dettes	347 388	
TOTAL dettes diverses :	2 702 028	1 799 701
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	648 854	943 004
DETTES	3 365 881	14 545 945
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	18 245 790	11 318 349

Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/13 au 31/12/13

ERYTECH PHARMA

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	483 964		483 964	
Chiffres d'affaires nets	483 964		483 964	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			294 150	(80 845)
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			133 225	39 957
Autres produits			464	5 000 006
PRODUITS D'EXPLOITATION			911 804	4 959 118
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			578 915	275 364
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			(22 255)	(17 923)
Autres achats et charges externes			4 308 504	3 604 775
TOTAL charges externes :			4 865 164	3 862 216
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			38 114	38 743
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 475 736	1 718 300
Charges sociales			1 192 720	827 736
TOTAL charges de personnel :			3 668 456	2 546 035
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			152 578	167 990
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				106 665
TOTAL dotations d'exploitation :			152 578	274 655
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			43 325	133 883
CHARGES D'EXPLOITATION			8 767 638	6 855 532
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(7 855 834)	(1 896 414)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/13 au 31/12/13

ERYTECH PHARMA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(7 855 834)	(1 896 414)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	534 771	1 679
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	3 195	3 233
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 279
	537 966	7 191
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	100 607	400 000
Intérêts et charges assimilées	438 881	610 130
Différences négatives de change	2 700	10 218
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	542 188	1 020 348
RÉSULTAT FINANCIER	(4 222)	(1 013 158)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(7 860 056)	(2 909 572)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	27 829	15 492
Produits exceptionnels sur opérations en capital		81 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	27 829	96 492
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 423	10 428
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		456
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	13 423	10 885
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	14 406	85 608
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(1 366 656)	(812 570)
TOTAL DES PRODUITS	1 477 599	5 062 801
TOTAL DES CHARGES	7 956 593	7 074 195
BÉNÉFICE OU PERTE	(6 478 994)	(2 011 394)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, se caractérisant par :

- total du bilan en € :	18 245 789,54 €
- chiffre d'affaires en € :	483 964,28 €
- résultat net comptable en € :	(6 478 994,29 €)

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société s'est introduite en bourse, sur le marché réglementé Euronext, compartiment C. Le premier jour de cotation a eu lieu le 07 mai 2013. La société a décidé d'exercer la clause d'extension portant le montant de l'offre publique (hors compensation de créances) à 16,7 M€ auquel se rajoute le montant souscrit d'1 M€ au titre de la compensation de créances. La conversion d'obligations convertibles pour un total de 10 Meuros dont 5 Meuros de Recordati Ophran Drugs a porté le total de l'opération à 27,8 Meuros.

Le prix applicable au placement global et à l'offre à prix ouvert a été fixé en milieu de fourchette, à 11,60€.

L'intégralité des 1.524.334 actions nouvelles offertes dans le cadre de l'offre publique ont été souscrites et seront allouées de la manière suivante :

- Placement global : 1.157.989 actions allouées aux investisseurs institutionnels (soit 80,4% du nombre total des actions émises) ;
- Offre à prix ouvert : 282.595 actions allouées au public (soit 19,6% du nombre total des actions émises).
- Compensation de créances : création de 83.750 actions additionnelles.

Sur la base d'un total de 5.539.952 actions à admettre aux négociations et d'une valeur de 11,60 € par titre, la capitalisation boursière d'ERYTECH s'élève à 64,3 M€ environ à l'issue de l'opération.

L'introduction en bourse a généré la conversion des obligations détenues par les fonds IDinvest et Auriga Partners ainsi que celles de Recordati. Les intérêts courus des obligations détenues par les fonds ont également été convertis en actions (les obligations de Recordati n'ayant pas de coupon).

L'introduction sur Euronext a amené également la société à annuler les instruments anti-dilutifs tels que les BSA Full-Ratchet.

Au cours de l'exercice 2013, deux nouveaux plans de bons de souscription (un plan de BSA et un plan de BSPCE) ont été attribués.

Outre la transformation de la Société de la forme de SA à Directoire et Conseil de Surveillance, en SA à Conseil d'Administration (CA), il est à noter la nomination de Mr Gil BEYEN au titre de Président du Conseil d'Administration, par décision du CA du 6 mai 2013.

Mr GOINEAU étant nommé Vice-Président du CA par la même délibération, en sus de sa nomination au titre de Directeur Général Délégué.

2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le cours de l'action de la Société a particulièrement monté en début 2014 jusqu'à franchir son cours d'introduction de 11,60 € dès janvier. De ce fait, la Société et Bryan Garnier ont signé un avenant au contrat de liquidité afin de procéder à une reprise partielle des moyens affectés à hauteur de 400 000 € en date du 25 mars 2014.

La Société a créé une filiale « Erytech Pharma, Inc » aux USA dont l'existence légale a commencé au 9 avril 2014.

La société n'a pas d'autres éléments significatifs postérieurs à la clôture.

3 CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

La situation déficitaire historique de la société s'explique par le caractère innovant des produits développés impliquant ainsi une phase de recherche et de développement de plusieurs années. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

4 PRINCIPE ET METHODES COMPTABLES

4.1 Principe et conventions générales

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en vigueur en France dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que des Règlements du CRC n° 2000-06, n° 2004-06 et n° 2002-10 relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005.

4.2 Permanence des méthodes

Aucun changement de réglementation comptable ou de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

4.3 Autres principes comptables

Les principales autres méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'entrée ou à leur coût de revient.

Les frais de R&D sont comptabilisés selon la méthode suivante en phase de recherche :

- Aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche ne peut être comptabilisée,
- Les dépenses de recherche (ou la phase de recherche d'un projet interne) doivent être comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues,
- L'immobilisation incorporelle est comptabilisée si, et seulement si, l'entreprise peut démontrer :
 - * la faisabilité technique,
 - * l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre,
 - * la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
 - * la disponibilité de ressources pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
 - * la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle ou au cours de son développement.

Le solde du poste Frais de recherche et développement est nul au bilan. En effet, tous les critères de comptabilisation en immobilisation n'ont pas été réunis, les dépenses correspondantes ont donc été maintenues en charges sur l'exercice.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Concessions, logiciels, brevets	1 à 10 ans
- Installations techniques	3 à 10 ans
- Matériel et outillages industriel	1 à 5 ans
- Matériel de bureau et mobiliers	3 à 5 ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode FIFO.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

La méthode de comptabilisation des obligations convertibles est celle dite des " deux opérations distinctes ", à savoir l'emprunt obligatoire prime de non conversion incluse est enregistré au passif du bilan, la prime de non conversion enregistrée à l'actif.

La prime de non conversion est ensuite amortie proportionnellement aux intérêts courus.

RECONNAISSANCE DES PRODUITS DE SUBVENTION

Le produit de subvention est comptabilisé dès qu'elle est octroyée lors de son encaissement.

Selon le principe de rattachement des charges aux produits, il est tenu compte du rythme des dépenses correspondantes et, le cas échéant, il est constaté une partie de la subvention en « Produits constatés d'avance » lorsque la convention d'octroi de la subvention prévoit explicitement les dépenses à effectuer de manière obligatoire. A contrario, un produit à recevoir est constaté lorsque les dépenses engagées permettent de constater une quote-part de subvention à recevoir.

La société constate donc un produit constaté d'avance correspondant à la fraction de la subvention reçue correspondante aux dépenses non réalisées.

AVANCES CONDITIONNÉES

Les avances reçues de l'État comportent généralement une part en subventions dont le remboursement n'est pas requis, et une part remboursable en cas de succès technique ou commercial, classée en avances conditionnées.

Les avances conditionnées sont présentées au bilan dans la rubrique « Autres fonds propres » tant qu'il existe un doute quant au succès technique ou commercial.

Une subvention publique à recevoir soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la Société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes au programme concerné sont réalisées.

ESSAIS CLINIQUES

Les frais liés aux essais cliniques sont constatés en charges au fur et à mesure de leur engagement.

Un patient inclus entraîne l'obligation pour Erytech d'engager certains coûts que l'étude se poursuive ou non et ce en plus des charges déjà engagées. Dès lors qu'un patient est recruté, la société comptabilise une provision pour couvrir tous les coûts engagés pour poursuivre l'essai clinique à horizon d'un an.

Le reste des coûts engagés pour mener jusqu'à la fin l'essai clinique (patients non encore recrutés) fait l'objet d'un suivi en hors bilan.

PROVISIONS

Une provision pour risques et charges est constatée dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES QUI N'ONT PAS ÉTÉ CONCLUES AUX CONDITIONS NORMALES DE MARCHÉ

Aucune transaction de ce type n'a été conclue sur l'exercice.

ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE PENSIONS ET RETRAITES

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La méthode retenue est la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Les hypothèses techniques utilisées sont les suivantes:

Age de départ à la retraite : 65-67 ans

Turnover moyen (non cadres), fort (cadres) et faible (dirigeant)

Évolution des salaires : cadres et non cadres à 3%, dirigeants à 1%

Table de mortalité INSEE 2013

Taux d'actualisation : taux IBOXX Corporates AA en décembre 2013 de 3,17%

Taux de charges patronales retenus : 47% (non cadres) et 55% (cadres et dirigeants).

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI (CICE)

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est un avantage fiscal qui concerne les entreprises employant des salariés et équivaut à une baisse de leurs charges sociales.

Le CICE doit être imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'année au cours de laquelle les rémunérations prises en compte pour le calcul du CICE ont été versées.

Suivant les recommandations de l'ANC, la Société comptabilise le CICE au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel ».

5 COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le montant des frais de recherche comptabilisés en charge sur l'exercice et non activés s'élèvent à 4 425 519 €.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La Société a conclu un contrat de liquidité avec la société Bryan Garnier afin de favoriser la liquidité de transactions et la régularité des cotations des titres, ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché.

A cette fin, la société a porté un crédit au compte de liquidité à hauteur de 600 000 €.

La société Bryan Garnier a fait état d'un portefeuille de titres Erytech Pharma au 31/12/2013 de 52 935 titres, valorisés au cours moyen de 9,43 €, soit 498 965,31 € (enregistrés en immobilisations financières).

La moins value latente correspondant à ces titres s'élève à 100 607,33 €, portée en Provision pour dépréciation.

Le solde de trésorerie disponible au 31/12/2013 s'élève à 427,36 €.

Les autres immobilisations financières sont constituées de dépôts & cautionnements à hauteur de 82 480,61 €.

Les immobilisations financières sont donc résumées ainsi :

Intitulé	Solde
Depots Et Cautionnements	82 481 €
Autres Creances Immo	427 €
Actions Propres	599 573 €
Total General	<u>682 481 €</u>

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	100 168		9 009
TOTAL immobilisations incorporelles :	100 168		9 009
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	318 097		19 577
Installations générales, agencements et divers	949 722		3 734
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 041		32 627
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	40 000		20 000
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 332 859		75 938
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	79 670		603 238
TOTAL immobilisations financières :	79 670		603 238

TOTAL GÉNÉRAL

1 512 698

688 184

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			109 177	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			109 177	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			337 674	
Inst. générales, agencements et divers			953 455	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			57 668	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	40 000		20 000	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	40 000		1 368 797	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			682 481	
TOTAL immobilisations financières :			682 481	
TOTAL GÉNÉRAL	40 000		2 160 455	

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	70 575	24 325		94 900
TOTAL immobilisations incorporelles :	70 575	24 325		94 900
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	281 623	26 405		308 028
Inst. générales, agencements et divers	444 512	95 726		540 238
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	21 184	6 122		27 306
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	747 319	128 253		875 572
TOTAL GÉNÉRAL	817 894	152 578		970 473

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	24 325		
TOTAL immobilisations incorporelles :	24 325		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	26 405		
Installations générales, agencements et divers	95 726		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 122		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	128 253		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	152 579		

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises				
Approvisionnement				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	55 848	54 403	1 445	
Autres approvisionnements	82 391	61 580	20 810	
TOTAL I	138 238	115 983	22 255	

Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
TOTAL II				

Production en cours				
Produits				
Travaux				
Études				
Prestations de services				
TOTAL III				

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III		
---	-----------------	--	--

La ligne « autres approvisionnements » concerne le stock de produits dédiés à la production de lots à usages cliniques. L'augmentation de l'activité sur l'année 2013 a induit une forte augmentation du stock concerné.

État des Échéances des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	682 481		682 481
TOTAL de l'actif immobilisé :	682 481		682 481
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	87 192	87 192	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	(72 669)	(72 669)	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	1 366 656	1 366 656	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	217 928	217 928	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	28 686	28 686	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	103 644	103 644	
TOTAL de l'actif circulant :	1 731 437	1 731 437	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	101 067	101 067	

TOTAL GÉNÉRAL

2 514 985

1 832 504

682 481

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	15 000	15 000		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 524 652	1 524 652		
Personnel et comptes rattachés	475 033	475 033		
Sécurité sociale et autres organismes	232 206	232 206		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	14 321	14 321		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	35 708	35 708		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	347 388	347 388		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	648 854	648 854		

TOTAL GÉNÉRAL

3 293 161

3 293 161

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

La Société bénéficie depuis sa création en 2004 du Crédit d'Impôt Recherche (CIR), tel que définie par l'article 244 quater B I du code général des impôts.

Sa comptabilisation en résultat en moins de l'impôt sur les bénéfices, en contrepartie d'une créance fiscale.

Le montant du CIR de la Société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

- 2013 : 1 366 356 €
- 2012 : 812 570 €
- 2011 : 798 967 €

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI (CICE)

La Société bénéficie du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) créé par l'article 66 de la loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012.

Le montant au titre de l'exercice 2013 s'élève à 28 686,24 € et a été constaté en moins des charges de salaires, avec pour contrepartie au bilan une créance fiscale.

DEBITEURS DIVERS

Les débiteurs divers concernent des avoirs à recevoir auprès de fournisseurs ayant fourni à la société des matériels financés en crédit-bail, et ayant facturé à tort la société.

DISPONIBILITES

La trésorerie de la Société s'établit à 15 112 522,84 €, dont 3 000 000 € placés en Comptes A Terme (CAT), souscris :

- pour 1 000 000 € auprès de la Société Générale, échéance 1 mois renouvelable tacitement,
- pour 2 000 000 € auprès de la Banque Populaire, échéance 6 mois, mobilisable à vue.

La trésorerie se répartie donc selon les catégories suivantes :

Comptes courants	12 105 313,82 €
Comptes A Terme	3 000 000,00 €
Intérêts courus	6 318,91 €
Devises	<u>890,11 €</u>
Total	15 112 522,84 €

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	101 067	648 854
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	101 067	648 854

Les charges constatées d'avances concernent prioritairement les contrats de maintenance ainsi que les contrats de locations mobilières et immobilières.

Les produits constatés d'avance sont la quote-part de subvention du projet TEDAC, dont les frais liés n'ont pas été encore engagés.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Toutes les obligations convertibles ont été converties lors de l'introduction en bourse de la société en mai 2013.

De fait, les primes de non conversion ont été amorties jusqu'au 30/04/2013 au prorata des intérêts courus à hauteur de 131 507 €, pour être ensuite annulées.

Leurs fractions précédemment amorties ont été comptabilisées en Autres Produits Financiers.

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Primes de remboursement des obligations	1 484 932	1 353 425	131 507	0

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	28 686
Divers, produits à recevoir	428
Autres créances	103 216
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	132 330

Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	3 153 550	0,1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	2 405 402	0,1
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 558 952	0,1

L'introduction en bourse sur EURONEXT a créé 2 386 402 nouveaux titres en mai 2013.

L'IPO en elle-même a créé 1 440 584 titres, la conversion des Obligations a créée 945 818 titres.

L'exercice de BSA a créé 19 000 nouveaux titres sur l'exercice.

Le nominal à l'ouverture a été divisé par 10, simultanément d'une multiplication par 10 du nombre de titres (AG du 02/04/2013).

Tableau de variation des capitaux propres (en euros, normes françaises)

	Nombre d'actions	Capital Social	Prime d'émission	Réserves & à-nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total Capitaux Propres
Solde au 31 dec 2012	3 153 550	315 355,00 €	17 767 715,14 €	(20 284 543,97 €)	(2 011 394,12 €)	- €	(4 212 867,95 €)
Affectation du résultat 2012				(2 011 394,12 €)	2 011 394,12 €		- €
Capitalisation des intérêts d'OC	83 750	8 375,00 €	963 125,00 €				971 500,00 €
Conversion des OC	862 068	86 206,80 €	8 913 793,20 €				9 000 000,00 €
IPO	1 440 584	144 058,40 €	16 566 716,00 €				16 710 774,40 €
Imputation des frais d'IPO			(2 013 989,01 €)				(2 013 989,01 €)
Conversion de BSA	19 000	1 900,00 €	137 978,00 €				139 878,00 €
Résultat de l'exercice 2013					(6 478 994,29 €)		(6 478 994,29 €)
Solde au 31 dec 2013	5 558 952	555 895,20 €	42 335 338,33 €	(22 295 938,09 €)	(6 478 994,29 €)	- €	14 116 301,15 €

AVANCES CONDITIONNEES

Les avances conditionnées d'un total de 763 607 € se répartissent au 31/12/2013 de la façon suivante :

- OSEO INNOVATION (avance 1) : 635 000 €
- OSEO FEDER (avance 2) : 66 000 €
- OSEO / BPI FRANCE (avance 3) : 62 607 €

1. Aide accordée par OSEO INNOVATION (735 000 €) : programme ayant pour objet le "développement d'un nouveau traitement contre le cancer du pancréas par l'administration de globules rouges allogéniques incorporant la L-Asparaginase".

Cette aide est distribuée en 3 phases:

- 294 000 € après la signature de l'accord (versés en 2008)
- 294 000 € sur appels de fonds (versés en 2010)
- solde à l'achèvement des travaux après constat de fin de programme par OSEO.

Le remboursement de cette avance conditionnée s'effectuera selon un échéancier défini qui prendra fin au plus tard le 30/06/2016. A ce titre, la société a remboursé sa première échéance de 100 000 € en 2013.

2. Aide accordée par OSEO FEDER (135 000 €) : programme ayant pour objet la "validation préclinique de l'encapsulation d'ARN interférents à visée thérapeutique dans des globules rouges, notamment pour limiter l'inflammation du foie cirrhotique et/ou prévenir le développement de carcinomes hépatocellulaires".

Cette aide est distribuée en 4 phases:

- 40 500 € après la signature de l'accord (versés en 2009)
- 40 500 € sur appels de fonds (versés en 2010)
- 27 000 € sur appels de fonds
- solde à l'achèvement des travaux après constat de fin de programme par OSEO.

Le remboursement de cette avance conditionnée s'effectuera selon un échéancier défini qui prendra fin au plus tard le 30/06/2016. Le programme ayant été interrompu de façon anticipé, seules les deux premiers appels de fonds ont été versés pour un total de 81 000 €. La société a remboursé ses deux premières échéances en 2013 pour un total de 15 000 €.

3. Aide accordée par OSEO / BPI FRANCE (4 895 052 €) : projet TEDAC.

Cette aide est distribuée à l'achèvement d'étapes clefs successives :

- 62 607 € après la signature de l'accord (versés en 2012)
- le reste par appels de fonds en fonction des étapes clefs.

La société s'engage à rembourser à OSEO la somme de 5 281 000 € dès l'atteinte d'un montant cumulé de chiffre d'affaires hors taxes égal ou supérieur à 10 millions d'euros, et le cas échéant une annuité égale à 50% du produit généré par la cession des titres de propriété intellectuelle issus du projet. Dans un deuxième temps, dès lors que le chiffre d'affaire cumulé atteint 60 000 000 €, la société s'engage à verser à OSEO la somme de 2,5% du chiffre d'affaires généré par l'exploitation des produits issus du projet, dans la limite d'un remboursement total de 15 M€ sur 15 ans.

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	106 665		106 665	
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	106 665		106 665	
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation		100 607		100 607
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		100 607		100 607
TOTAL GÉNÉRAL	106 665	100 607	106 665	100 607

Une procédure administrative d'opposition devant l'Office Européen des brevets avait été mise en œuvre par un tiers à fin 2012, pour être finalement abandonnée par les différentes tierces parties.

Hormis la provision pour dépréciation d'immobilisations financières, la société a constaté une reprise de provision pour risques et charges de 106 665 €, le litige prudhommal rattaché à cette provision ayant fait l'objet d'une conciliation totale entre les parties.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES (OC)

Dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société, les obligations convertibles ont été intégralement converties, ainsi que les intérêts capitalisés à fin avril 2013.

Charges à Payer

ERYTECH PHARMA

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	278 223
Dettes fiscales et sociales	509 072
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	347 388
TOTAL	1 134 683

6 COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU RESULTAT

CHIFFRE D'AFFAIRES

La Société a conclu en 2012 un accord de distribution exclusive de son produit dans l'indication de la leucémie lymphoblastique aigue auprès de la société Orphan Europe, groupe Recordati.

La Société a également contracté avec le groupe Recordati la prise en charge financière de l'essai clinique GRASPA-AML 2012-01 dans la leucémie myéloïde aigue (LAM), à hauteur de 5 millions d'Euros.

A ce titre la Société a commencé en avril 2013 à refacturer sur une base mensuelle les coûts de l'étude clinique à Orphan Europe, ceci constituant des produits divers, étant refacturés sans marge.

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

La Société a constaté la quote-part de subvention TEDAC rattachée aux dépenses de l'exercice sur le programme pour 294 150 €.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération globale versée aux mandataires sociaux dirigeants s'élève à 572 642 €.

La rémunération globale s'élève à 221 001 € pendant la période du 01/01/2013 au 30/04/2013 pendant laquelle la Société était organisée sous forme de SA à Directoire et Conseil de Surveillance.

La rémunération globale s'élève à 351 641 € pendant la période du 01/05/2013 au 31/12/2013, la Société étant maintenant sous forme de SA à Conseil d'Administration.

Les titres ouvrant droit à une part du capital à terme détenus sont présentés dans le tableau détaillé "Bons de souscription".

OBLIGATIONS CONVERTIBLES (OC)

1. PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

La prime de remboursement a été amortie sur la durée de l'exercice au prorata temporis des intérêts courus.

Les obligations ayant été converties dans le cadre de l'introduction en bourse, la reprise de la prime antérieurement amortie a été comptabilisée en autre produits financiers pour 515 068,49 €.

Au point de vue fiscal, est déductible l'amortissement de la prime égale à la fraction courue au cours de l'exercice, déterminé de manière actuarielle selon la méthode des intérêts composés c'est-à-dire en appliquant le taux d'intérêt actuariel calculé à la date d'émission de l'emprunt. Le taux d'actualisation retenu est de 3%.

L'exercice de l'année 2012 avait constaté à ce titre une réintégration fiscale de 130 672 €, que nous déduisons du résultat fiscal de l'année 2013, la prime de non conversion étant totalement annulée car caduque.

2. INTERETS SUR EMPRUNTS OBLIGATAIRES

La Société a constaté les intérêts dus pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2013, pour les OC portant coupons à 15% l'an.

Le montant correspondant s'élève à 197 260,27 €, porté en charges financières.

La dette correspondant aux intérêts cumulés depuis l'émission des OC s'élevait à 971 506,85 € au 30/04/2013 et à été convertie en actions de la société en même temps que leur nominal de 4 000 000 €.

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Produits courants de gestion	53	77180000
Solde litige fournisseur	27 776	77200000

TOTAL

27 829

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Charges courantes de gestion	615	67180000
Charges sur exercice antérieur	12 808	67200000

TOTAL

13 423

INCIDENCE DE LA FISCALITE DIFFEREE

	Montant
Résultat de l'exercice	(6 478 994 €)
Impôt sur les bénéfices	(1 366 656 €)
Résultat avant impôt	(7 845 650 €)
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	(7 845 650 €)
Résultat Fiscal de l'exercice	(7 992 388 €)
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	26 309 540 €
Total des déficits restant à reporter	34 301 928 €

IMPOTS SUR LES BENEFICES

VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXEPTIONNEL

	Montant	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat de l'exercice	(6 478 994 €)	(6 493 400 €)	14 406 €
Impôt sur les bénéfices	(1 366 656 €)	(1 366 656 €)	
Résultat avant impôt	(7 845 650 €)	(7 860 056 €)	14 406 €

Le montant d'impôt sur les bénéfices correspond au CIR. Sa base de constitution correspond à des coûts de recherches exclus du Résultat exceptionnel.

Détail des Transferts de Charges

NATURE	Montant
Avantage en nature	25 418
Indemnités journalières de la sécurité sociale	1 141

TOTAL	26 559
--------------	---------------

7 AUTRES INFORMATIONS

ESSAIS CLINIQUES

Les frais liés aux essais cliniques sont constatés en charges au fur et à mesure de leur engagement.

Un patient inclus entraîne l'obligation pour Erytech d'engager certains coûts que l'étude se poursuive ou non et ce en plus des charges déjà engagées. Dès lors qu'un patient est recruté, la société comptabilise une provision pour couvrir tous les coûts engagés pour poursuivre l'essai clinique à horizon d'un an.

Le reste des coûts engagés pour mener jusqu'à la fin l'essai clinique (patients non encore recrutés) fait l'objet d'un suivi en hors bilan.

31/12/2013

Nom essai clinique	FNP TTC	Engagement contractuel ERYTECH		Commentaire
		Certain FNP	Incertain (hors bilan HT)	
2007/04	0	0	0	Etude terminée
2008/02	0	0	0	Etude terminée
2009/06	347	0	0	Recrutement terminé
2012/09	0	0	0	Recrutement non commencé
2012/10	0	0	0	Recrutement non commencé
2013/03	0	0	0	Recrutement non commencé
		FNP 347	HB 0	

31/12/2012

Nom essai clinique	FNP	Engagement contractuel Erytech		Commentaire
		Certain FNP	Incertain (hors bilan HT)	
2007/04	95	0	0	Recrutement terminé
2008/02	0	0	0	Terminée
2009/06	68	0	534	Estimé fin de projet 1566 K€ ht
		FNP 163	HB 534	

La provision liée à l'avancement du projet GRASPALL 2009-06 à fin 2013 a été comptabilisée en Charges à payer pour 347 387,77 € TTC.

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 3,17 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2013 s'élève à 117 144,75 euros.

Aucune provision pour charges n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ENGAGEMENT ENVERS LES DIRIGEANTS

Le Conseil d'Administration du 24 mai 2013, a autorisé des indemnités de départ au bénéfice de :

- Mr Gil BEYEN. Cet engagement prévoit qu'en cas de départ de Mr BEYEN de la société, c'est-à-dire en cas :
 - o d'expiration du mandat (sauf renouvellement refusé par Mr BEYEN) ou
 - o de révocation (sauf pour faute grave ou lourde tel que ce terme s'entend au regard de la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de Cassation)Mr BEYEN pourra prétendre à une indemnité égale à :
 - o douze fois la moyenne mensuelle des rémunérations (primes comprises) effectivement perçus au cours des douze mois précédant la décision de révocation ou l'expiration du mandat ou
 - o la rémunération fixe annuelle définie par le Conseil d'Administration, en cas de révocation décidée dans les douze mois suivant la nomination de Mr BEYEN.

- Mr Pierre-Olivier GOINEAU. Cet engagement prévoit qu'en cas de départ de Mr GOINEAU de la société, c'est-à-dire en cas :
 - o d'expiration du mandat (sauf renouvellement refusé par Mr GOINEAU) ou
 - o de révocation (sauf pour faute grave ou lourde tel que ce terme s'entend au regard de la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de Cassation)Mr GOINEAU pourra prétendre à une indemnité égale à douze fois la moyenne mensuelle des rémunérations (primes comprises) effectivement perçus au cours des douze mois précédant la décision de révocation ou l'expiration du mandat

- Mr Yann GODFRIN. Cet engagement prévoit qu'en cas de départ de Mr GODFRIN de la société, c'est-à-dire en cas :
 - o d'expiration du mandat (sauf renouvellement refusé par Mr GODFRIN) ou
 - o de révocation (sauf pour faute grave ou lourde tel que ce terme s'entend au regard de la jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de Cassation)Mr GODFRIN pourra prétendre à une indemnité égale à douze fois la moyenne mensuelle des rémunérations (primes comprises) effectivement perçus au cours des douze mois précédant la décision de révocation ou l'expiration du mandat.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur l'exercice 2013, les honoraires du commissaire aux comptes payés sur l'exercice s'élèvent à :

- dans le cadre de sa mission légale : 69 750 € hors débours,
- au titre d'audit de prestations de services entrant dans les DDL: 1 800 €.

BONS DE SOUSCRIPTION

L'AGE du 21 mai 2012 a constaté en première résolution que la totalité des BSA et BSPCE émis préalablement à ce jour par la société (à l'exception des BSA-A Full Ratchet) sont purement et simplement annulés. Cette même AGE a statué en seconde résolution la décision d'émettre de nouveaux BSA et BSPCE.

Le 07 mai 2013, les BSA-A Full Ratchet ont été annulés dans le cadre de l'introduction en bourse de la société.

A fin 2013, les Bons de souscriptions se décomposent ainsi.

Référence BSA / BSPCE	Référence AGE	Parité	Période d'exercice	Nombre de titres émis	souscriptions	exercice	Nombre de titres restant à exercer
BSPCE ₂₀₁₂ ⁽¹⁾	21/05/2012	1 titre = 10 actions	20/05/2020	33 788	20 611	-	13 177
BSA ₂₀₁₂ ⁽²⁾	21/05/2012	1 titre = 10 actions	20/05/2020	11 263	4 025	1 900	7 238
TOTAL :				45 051	24 636	1 900	20 415

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2013, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 2382 heures.

Crédit-Bail

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			702 889		702 889
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs			540 694		540 694
- dotations de l'exercice			47 790		47 790
TOTAL			114 405		114 405

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs			558 160		558 160
- dotations de l'exercice			96 246		96 246
TOTAL			654 406		654 406

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			52 524		52 524
- à plus d'un an et cinq ans au plus			80 562		80 562
- à plus de cinq ans					
TOTAL			133 086		133 086

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus			24 040		24 040
- à plus d'un an et cinq ans au plus			46 036		46 036
- à plus de cinq ans					
TOTAL			70 076		70 076

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					101 634
-----------------------------------	--	--	--	--	---------

Ce tableau recense 7 crédits-bails finançant du matériel pour la R&D et la Production. Deux contrats se sont terminés sur l'exercice. L'échéance la plus lointaine est à février 2018.

Effectif Moyen

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	17	
Ouvriers		
TOTAL		36

La société a connu sur l'exercice 5 embauches, ainsi que 5 départs de salariés.

Engagements Financiers

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	117 145
Autres engagements donnés :	

TOTAL	117 145
--------------	----------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	4 516 035

TOTAL	4 516 035
--------------	------------------

L'engagement de Recordati sur l'étude GRASPA-AML s'élève contractuellement à 5 000 000 €, et est valorisé à hauteur de 4 516 035 € fin 2013, l'écart correspondant à la refacturation 2013.

RISQUES DE MARCHÉ

La Société utilise l'euro comme devise de référence dans le cadre de ses activités d'information et de communication financière. Cependant, une part significative, de l'ordre de 10% des dépenses d'exploitation, est libellée en dollars américains (bureau de représentation à Philadelphie, collaborations en matière de production de lots cliniques avec l'American Red Cross, consultants en « Business Development », consultants pour élaboration d'essais cliniques aux États-Unis, collaborations diverses autour de tests et de projets cliniques aux États-Unis).

À ce jour, la Société n'a pas opté pour des techniques actives de couverture, et n'a pas eu recours à des instruments financiers dérivés à cette fin. Des fluctuations de change défavorables entre l'euro et le dollar difficilement prévisibles pourraient affecter la situation financière de la Société.

La dépendance va augmenter car la société va mener des essais cliniques aux USA et à plus long terme vendre sur ce marché. La société optera pour des techniques de couverture de change.

Les dépenses en US Dollars se sont élevées à 556 547 \$ lors de l'exercice comptable 2013. Les contrevaleurs enregistrées en comptabilité se sont élevées à 420 094 € au gré des saisies des factures et des fluctuations de cours. Ce qui représente une parité moyenne annuelle de 1,324 \$ pour 1€.

Les écarts de change ne sont pas significatifs sur les périodes présentées.